

COORDONNATEUR	MAFFEZZINI, Ivan Patrizio	maffezzini.ivan@uqam.ca	(514) 987-3000 6117	PK-4535
GROUPE	10 FERHAT, Halia	halia.ferhat@bdeb.qc.ca	(514) 987-3000 0439	PK-4151
	Lundi, de 18h00 à 21h00			

DESCRIPTION Cette activité modulaire a pour but de faire prendre conscience aux étudiants du rôle et des devoirs de l'informaticien. Les sujets abordés seront en particulier les suivants: problèmes humains de l'informatique. Place de l'informatique dans la société actuelle. Problèmes moraux et légaux de la sécurité de l'informatique. Responsabilité et éthique professionnelle de l'informaticien. Déontologie informatique.

- OBJECTIFS**
- À la fin du cours, l'étudiant devrait pouvoir:
 - Décrire la **contribution des ressources informationnelles** à la performance des organisations et à l'ensemble de la société;
 - Situer les **enjeux** et les **particularités** de la **morale**, de l'**éthique**, de la **déontologie** et de la **reconnaissance professionnelle**;
 - Décrire les **caractéristiques de l'approche intégrée** de la protection des informations et échanges électroniques (**sécurité, protection des renseignements personnels, protection des consommateurs, éthique, reddition de compte**);
 - Comprendre l'**importance de la qualité** de la prestation de services des informaticiens;
 - Situer le **rôle de l'informaticien** dans les organisations et dans la société et les moyens d'accroître cette reconnaissance.
 - Comprendre les **enjeux organisationnels et sociaux** dans une société de l'information.

ÉVALUATION	Description sommaire	Date	Pondération
	Examen intra	Lundi 6 novembre 2006	20%
	Examen final	Lundi 18 décembre 2006	35%
	Travaux au cours en équipe de 2 personnes	Selon échéancier	15%
	Travail final en équipe de 3 personnes	Selon échéancier	20%
	Participation (5 questions en classe)	Selon échéancier	10%

Remarques sur les travaux d'équipes:

- Les équipes se font sur une base libre et consensuelle (chacun accepte l'autre ou les autres) au plus tard au 2e cours.
- Les équipes sont identifiées dès l'annonce du travail et un formulaire signé par chaque co-équipier est remis à l'enseignant. Les équipes ne peuvent PAS être modifiées par la suite, sans l'accord écrit de l'enseignant.
- Les travaux doivent être remis à temps. La pénalité de retard est de 20% par jour.
- Le plagiat lors de l'examen entraîne automatiquement l'échec du cours.

Notation

En dépit de l'utilisation possible d'une (ou plusieurs) correcteur(s), seul l'enseignant est autorisé à modifier la note attribuée à un travail ou à un examen, après l'annonce des résultats.

Lectures obligatoires

Les acétates de l'enseignant sont rendus disponibles aux étudiants uniquement par l'enseignant. Ces lectures, tout comme le matériel rendu disponible par l'enseignant, sont matière à une évaluation lors d'examens ou de travaux d'équipes.

Conférencier(e)s

Le matériel présenté par les conférencier(e)s est également sujet à une évaluation lors d'examens ou de travaux d'équipes.

Période de questions

Compte tenu du nombre d'étudiants, les questions se feront à mains levées lors de périodes annoncées par l'enseignant. Compte tenu de la diversité des intérêts, les questions individuelles, avant et après le cours, de même qu'à la pause, sont nettement favorisées.

Politique d'absence aux examens

Un étudiant absent à un examen se verra normalement attribuer la note zéro pour cet examen. Cependant, si l'étudiant était dans l'impossibilité de se présenter à l'examen pour un motif valable, certains arrangements pourront être pris avec son enseignant. Pour ce faire, l'étudiant devra présenter à son enseignant l'un des formulaires prévus à cet effet accompagné des pièces justificatives appropriées (par ex., attestation d'un médecin que l'étudiant était dans l'impossibilité de se présenter à l'examen pour des raisons de santé, lettre de la Cour en cas de participation à un jury).

Une absence pour cause de conflit d'horaires d'examen n'est pas considérée comme un motif valable d'absence, à moins d'entente préalable avec la direction du programme et l'enseignant durant la période d'annulation des inscriptions avec remboursement : tel qu'indiqué dans le guide d'inscription des étudiants, il est de la responsabilité d'un étudiant de ne s'inscrire qu'à des cours qui ne sont pas en conflit d'horaire.

Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique et pour obtenir les formulaires appropriés, consultez le site web suivant :

<http://www.info.uqam.ca/enseignement/politiques/absence-examen>

CONTENU

- Innovation technologique et organisation
- Contribution des ressources informationnelles aux organisations et à la société
- Sécurité technique et sécurité administrative
- Sécurité juridique
- Protection des renseignements personnels (PRP)
- Morale et société
- Éthique et qualité de services professionnels (le code d'éthique de l'ACI)
- Déontologie et reconnaissance professionnelle (le titre d'IPA)

Méthodes pédagogiques

- Exposés magistraux
- Conférencier(e)s
- Discussions en classe
- Lectures obligatoires
- 2 travaux en équipe
- 2 examens

Périodes de questions

Compte tenu du nombre d'étudiant(e)s, les questions se feront à main levée lors de périodes annoncées par l'enseignant. Compte tenu de la diversité des intérêts, les questions individuelles, avant et après le cours, de même qu'à la pause, sont nettement favorisées.

CALENDRIER

Période	Contenu	Lecture et laboratoire
1	Introduction et formation des groupes	
2	Libertés publiques, démocratie	
3	Économies, organisation des marchés	
4	Innovation technologique et organisation	
5	Éducation, enseignement, formation et informatique	
6	Structure de la société, cohésion sociale et informatique	
7	Santé publique et nouvelles technologies de l'information	
8	Examen intra	
9	Morale et société : Conférence sur le thème Technique informatique et morale du copyright	
10	Protection des renseignements personnels (PRP)	
11	NTIC et développement durable	
12	Éthique et qualité de services professionnels. Déontologie et reconnaissance professionnelle	

Période	Contenu	Lecture et laboratoire
13	La Sécurité technique, administrative et juridique (conférencier)	
14	Examen final	

RÉFÉRENCES

- NO Les références de chacun des exposés présentés.
- VC Dominique Wolton – *Internet et après* – Flammarion 2000 .
- VC Gérard David – *L'enjeu démocratique des NTIC* – Inventaire, 2001 .
- VC Andrew Feenberg – *Repenser la technique* – La découverte, 2004 .
- VC Pierre Levy – *Qu'est-ce que le virtuel ?* – La découverte, 1995.
- VC Pierre Levy – *L'intelligence collective ?* – La découverte, 1994 .
- VC Charles Fledderman – *Engineering Ethics* – Prentice Hall, 1999 .
- VC Joseph Weizenbaum – *Computer Power and Human Reason* – Freeman, 1976.

A : article – C : comptes rendus – L : logiciel – N : notes – R : revue –
S : standard – U : uri – V : volume

C : complémentaire – O : obligatoire – R : recommandé